



OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille
Suisse

**Aux entreprises apparentées au
secteur concerné**

N/réf. : MD/NaD

Genève, le 3 février 2012

Concerne : **Usages pour le personnel d'exploitation des entreprises de
PARCS ET JARDINS, DE PEPINIÈRES ET DE L'ARBORICULTURE**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le document de base UPJ 2008 reflétant les usages de votre secteur est complété ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2012 – 2013)

Tableau de fermeture des ateliers et des chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et des chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13

- 5 jours ouvrables payés comme vacances
(24, 27, 28 décembre 2012 et 3, 4 janvier 2013))
- 4 jours fériés indemnisés
(25, 31 décembre 2012 et 1, 2 janvier 2013))
- 1 jour compensé
(26 décembre 2012))
-

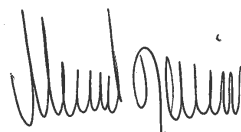
Le travail s'arrêtera le **vendredi 21 décembre 2012 à 15h00** et reprendra le **lundi 7 janvier 2013 au matin**.

Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**

PLANNING HORAIRE 2012

Vous trouverez ce planning 2012 en annexe à la présente.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

Annexe : Planning horaire 2012

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :
http://www.geneve.ch/ocirt/relation_travail/attestation.asp